

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 26 AOUT 2019**

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, LUNDI 26 AOUT À VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Michel Pavard, Maire.

<u>Étaient présents</u>	M. PAVARD, M. DESPRÉS, Mme LANGLAIS, Mme MOREAU-TONNELIER, Mme RACAPÉ, M. THORETON, Mme RACAPÉ, M. DEGOULET, Mme PROVOTS
<u>Absent-excuse</u>	M. LENFANT donne pouvoir à M. DESPRÉS
<u>Absents</u>	Mme LIEBLE, M. VIVIER, M. LEFEUVRE, M. BLANCHET
<u>Secrétaires de séance</u>	M. DEGOULET - Mme RICOCE

- Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du lundi 3 juin 2019.
- Désignation du secrétaire de séance

- M. Le Maire propose deux ajouts à l'ordre du jour, acceptés à l'unanimité des membres présents et représentés :
- Droit de préemption urbain,
- Requête concernant le cimetière de Saint-Benoît

Appelé par une urgence communale, M. Le Maire demande à M. DEGOULET, Premier-adjoint, d'assurer la présidence de la séance jusqu'à son retour. L'ordre du jour est réorganisé comme suit :

Ordre du jour

Affaires générales

1. Recrutement d'un agent technique pour un accroissement temporaire d'activité
2. Recrutement d'un agent technique pour un remplacement
3. Périscolaire : création d'une nouvelle plage d'accueil et modification du règlement intérieur
4. Opération régionale « Une naissance, un arbre »
5. Ajout 1 : Droit de préemption urbain, rue du chalet
6. Ajout 2 : Requête concernant le cimetière de Saint-Benoît
7. Représentation au conseil communautaire : délibération modificative
8. Point sur les travaux dans le centre-bourg

Finances

9. Dépenses d'investissement
10. Décision modificative budgétaire
11. Demande de subvention exceptionnelle du « Moto Club Suzerain »

Comptes-rendus des commissions

12. Comptes-rendus des commissions communautaires
13. Comptes-rendus des commissions municipales

Questions diverses

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 3 juin 2019

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal du Conseil municipal du 3 juin 2019.

1. Recrutement d'un agent technique pour un accroissement temporaire d'activité

Délibération 260820191

M. DEGOULET propose de prolonger pour 3 mois, soit du 1^{er} septembre 2019 au 1^{er} décembre 2019, le contrat de M. Clément MÉTAUX, sur une base de 20 heures par semaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la présente délibération.

2. Recrutement d'un agent technique pour un remplacement

Délibération 260820192

M. DEGOULET explique qu'il convient de recruter un agent technique, Mme Charlène HEURTEAUX, pour pallier l'absence d'un agent pour congé maladie.

Son temps de travail est le suivant :

- 23h40 par semaine en période scolaire (ménage école)
- 24h pendant les congés de la Toussaint (ménage de l'école)
- 3h pendant les congés de la Toussaint (ménage de la Mairie)
- 12h pendant les congés de fin d'année (ménage de l'école)
- 1h30 pendant les congés de fin d'année (ménage de la Mairie)
-

Mme MOREAU-TONNELIER demande s'il est possible de mettre en place quelques heures supplémentaires pour l'entretien des carreaux de la salle des fêtes de manière ponctuelle. Mme PROVOTS se charge de le mettre en place avec les agents potentiellement concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la présente délibération.

3. Périscolaire : création d'une nouvelle plage d'accueil et modification du règlement intérieur

Délibération 260820193

M. DEGOULET propose la création d'une nouvelle plage d'accueil le mercredi après-midi, de 13h30 à 18h30, soit après le service de restauration. Le nombre d'agents empêche le chevauchement des deux plages. Des places sont restées disponibles le mercredi après-midi et cela répond à une demande de quelques familles. M. DEGOULET propose d'appliquer le même tarif que le matin et de modifier le règlement intérieur comme suit :

Accueil du mercredi	La matinée (7h30-14h, temps du déjeuner inclus)	L'après-midi (13h30-18h30)	La journée
1er taux (quotient familial > 900 euros)	9.44 €	9.44 €	16.03 €
2ème taux (quotient familial < 900 euros)	8.99 €	8.99 €	13.03 €

- Pas de facturation à l'heure : toute demi-journée commencée est due intégralement.
- Sont prioritaires les inscriptions à la journée.
- Nombre de places : 20 le matin, 8 l'après-midi.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la présente délibération.

4. Opération régionale « Une naissance, un arbre »

Délibération 260820194

M. DEGOULET propose au Conseil municipal de participer à l'opération financée par la Région. Il s'agit de planter un arbre à chaque naissance. Le financement par la Région est de 15 euros par arbre. Ces plantations sont généralement réalisées à la Sainte-Catherine et comprennent les arbres, les haies, les arbustes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la présente délibération.

Cette disposition concerne les naissances qui ont lieu après diffusion de cette délibération, et donc les naissances à partir de septembre 2019.

5. Ajout 1 : Droit de préemption urbain, rue du Chalet

Après analyse du dossier présenté, il semble qu'il comporte une erreur, le bien en question se situant en dehors de la zone de préemption urbaine.

M. Le Maire arrive à 21h15 et reprend la présidence de la séance.

6. Ajout 2 : Requête concernant le cimetière de Saint-Benoît

Délibération 260820195

M. Le Maire donne lecture d'un courrier envoyée par une personne qui est née et a grandi à Saint-Benoît. Celle-ci demande l'installation d'une cavurne au cimetière de Saint-Benoît.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la présente délibération. Mme PROVOTS et M. Le Maire prendront contact avec elle.

7. Représentation au Conseil Communautaire

Délibération 260820196

M. Le Maire explique qu'il convient de modifier la délibération proposée par la Communauté de Communes qui comprenait une erreur. Le Conseil municipal l'avait adoptée le 3 juin 2019.

Le conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents et représentés la délibération modificative et donne toutes les délégations utiles à M. Le Maire (ou à son représentant) pour l'exécution de la présente décision.

8. Point sur les travaux du centre-bourg

M. Le Maire fait état de tous les problèmes rencontrés dans la réalisation des travaux du centre-bourg et précise qu'un dossier auprès de l'aide juridique de la commune a été ouvert. Il explique que cela est à présent du ressort des experts car il est difficile de savoir si les soucis viennent de la conception ou de la réalisation.

Des riverains ont également ouvert des dossiers similaires. Une réunion de chantier est prévue le 9 septembre 2019.

9. Dépenses d'investissement

Délibération 260820197

Les investissements sont les suivants :

Entreprise 7 Lieux : 126 euros

Entreprise DCI : 1080 euros

Entreprise PIGEON : 56863,66 euros

Le conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents et représentés la délibération modificative et donne toutes les délégations utiles à M. Le Maire (ou à son représentant) pour l'exécution de la présente décision.

La facture Pigeon est déjà payée et correspond à l'ouverture des travaux. Les prochaines factures concernant les travaux du bourg seront bloquées jusqu'à dénouement des travaux.

10. Décision modificative budgétaire

Délibération 260820198

M. DEGOULET explique que la classe de neige aura lieu du 19 au 25 janvier 2020. La subvention prévue par la commune sera donc à verser en amont, soit sur l'exercice 2019 et non sur l'exercice 2020. Il propose la modification budgétaire suivante :

- Ligne 615221 : - 1200 euros
- Ligne 65741 : + 1200 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la présente délibération.

11. Demande de subvention exceptionnelle du « Moto Club Suzerain »

Délibération 260820199

M. Le Maire donne lecture d'un courrier du « Moto club suzerain » qui doit effectuer des travaux pour l'homologation de son circuit à hauteur de 20 000 euros. L'association sollicite une subvention exceptionnelle de 2500 euros auprès des quatre communes concernées par le terrain.

Après discussion, les élus considèrent que la somme de 2500 euros est trop importante compte-tenu de la taille de la commune et qu'il y a un déséquilibre entre les communes sollicitées. Ils précisent également avoir déjà versé une subvention d'un montant de 150 euros. M. Le Maire explique que c'est un sujet qui mériterait d'être discuté en intercommunalité.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal refuse à l'unanimité des membres présents et représentés la demande de subvention-d'un montant de 2500 euros.

12. Commissions communautaires

Sans objet.

13. Commissions communales

- **Communication.** Pliage du Flash vendredi 30 août 2019 à 18h et distribution le 31 août et 1^{er} septembre 2019.

Zone A : Miguel DEGOULET

Zone B : Sylvia PROVOTS, Isabelle LANGLAIS

Zone C : Armand LEFEUVRE, Bertrand VIVIER

Zone D : Paola MOREAU-TONNELIER, Renée RACAPÉ

Zone C : Michel PAVARD, Franck THORETON

Questions diverses

- **14 juillet.** Un moment convivial sera organisé par la Mairie pour remercier les bénévoles.

- **L'ACC** se réunira à la Mairie lundi 2 septembre 2019.

- **Fleurissement.** Le jury « Villes et villages fleuris » visitera la commune le jeudi 29 août à 15h45.

- **FPIC.** La commune percevra le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales à hauteur de 22 461 euros cette année.

- **Élections municipales.** Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars **2020**.

- **Projet éolien.** Par arrêté du 27 juin 2019, le Préfet de la Sarthe a accordé l'autorisation pour l'implantation de quatre éoliennes sur la commune de Maigné. L'installation envisagée à Chemiré-le-Gaudin n'a pas été retenue.

- M. Le Maire donne lecture d'un courrier laissant supposer une éventuelle fermeture de la trésorerie de la Suze dans un avenir proche.

La séance est levée à 22h25.

Récapitulatif des délibérations du Conseil municipal en date du 26 août 2019 :

- *Délibération n° 260820191: Recrutement d'un agent technique pour un accroissement temporaire d'activité*
- *Délibération n° 260820192: Recrutement d'un agent technique pour un remplacement*
- *Délibération n°260820193 : Périscolaire : création d'une nouvelle plage d'accueil et modification du règlement intérieur*
- *Délibération n° 260820194 : Opération Régionale, « Une naissance, un arbre »*
- Délibération n° 260820195: Requête d'une Dame de 80 ans, cimetière de Saint-Benoît*
- Délibération n° 260820196 : Représentation au conseil communautaire : délibération modificative*
- Délibération n° 260820197 : Dépenses d'investissement*
- Délibération n° 260820198 : Décision modificative budgétaire*
- Délibération n° 260820199: Demande de subvention exceptionnelle du « Moto club Suzerain »*

SIGNATURES des conseillers municipaux présents lors de la séance du 26 août 2019 :

M. Michel PAVARD	M. Miguel DEGOULET	Mme Sylvia PROVOTS	M. Mickaël DESPRÉS
M. Roland BLANCHET	Mme Isabelle LANGLAIS	M. Armand LEFEUVRE	M. Marcel LENFANT
Absent		Absent	Absent-excuse
Mme Amandine LIÈBLE	Mme Paola MOREAU TONNELIER	Mme Renée RACAPÉ	M. Franck THORETON
Absente			
M. Bertrand VIVIER			
Absent			